



Neuchâtel, mai 2015

## Fiche d'information

# Relevé-pilote: «Données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires» (Projet MARS)

### Dans quel cadre s'inscrit le relevé-pilote?

Le relevé-pilote «Données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires» s'inscrit dans le cadre du projet MARS (Modules ambulatoires des Relevés sur la Santé). MARS vise à élargir les bases de données de l'OFS existantes en matière de services de santé au secteur des soins ambulatoires, afin de donner une image complète des services de santé. Celle-ci profitera à l'ensemble des acteurs de la santé.

La révision de 2007 de la [loi fédérale sur l'assurance-maladie](#) (LAMal) est à l'origine de cette tâche. L'OFS s'est vu confié par celle-ci une double mission. D'une part, selon l'article 23 LAMal, l'OFS doit constituer les bases statistiques servant à l'examen du fonctionnement et des effets de la loi.

D'autre part, selon l'article 22 LAMal, l'OFS doit relever des données à des fins de surveillance de l'application de la loi, et transmettre ces données aux récepteurs définis par la loi, tels que l'Office fédéral de la santé publique et les cantons. Dans une optique de synergie, les données sont relevées à cette double fin dans une même enquête.

Le projet MARS est divisé en sous-projets, qui sont définis par fournisseur de prestations et type de données. La première priorité est d'une part de compléter les données sur les structures et les patients des hôpitaux avec les patients du secteur ambulatoire et leurs traitements, et d'autre part, de recueillir les données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires.

### A quoi sert le relevé-pilote?

Le relevé-pilote permet de préparer l'introduction dans les meilleures conditions possibles du relevé obligatoire et annuel des données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires.

Pour cela, l'instrument de relevé - un questionnaire électronique - va être testé dans

des conditions les plus proches possible de la réalité. Les participants au pilote sont des cabinets médicaux et des centres ambulatoires, qui, de façon très appréciable, se mettent volontairement à disposition.

Sont relevées dans ce cadre les données sur l'infrastructure, la formation de base et

post-graduée du personnel et des indicateurs financiers. Pour le relevé-pilote comme pour le relevé ultérieur, les données sur les personnes sont anonymisées directement dans le questionnaire électronique.

Pour donner une valeur significative au relevé-pilote, il est important de relever des données réelles et de tester chacune des

interfaces avec myFMH, MedReg, NewIndex et RoKo. L'OFS n'utilisera les données que pour l'évaluation du pilote. Les données ne seront utilisées ni à des fins statistiques ni à des fins de surveillance légale.

Le premier relevé officiel est prévu pour 2016.

## Quel est l'intérêt de participer au relevé-pilote?

Les participants au relevé-pilote contribuent largement à optimiser le questionnaire et à faciliter une introduction sereine du relevé « Données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires ».

Les retours d'information et les évaluations provenant des participants au pilote sont

essentiels pour l'OFS. Ils constituent le seul moyen pour parvenir à optimiser le questionnaire et à minimiser le temps nécessaire à la saisie des données.

L'OFS remercie les participants au pilote pour leur soutien.

## Quelle charge représente la participation au relevé-pilote?

Remplir le questionnaire est estimé à 1 heure pour les cabinets, et à 2 heures pour les entreprises qui ont plusieurs sites. Compléter le formulaire de feed-back portant sur le questionnaire nécessite environ 15 minutes.

L'OFS veille à réduire au maximum le temps de remplissage du questionnaire. C'est pourquoi il existe la possibilité à différents endroits dans le questionnaire d'im-

porter des données déjà saisies dans d'autres sources de données: des données sur l'infrastructure venant de NewIndex, des données financières venant de RoKo, des données sur les médecins venant de myFMH et de MedReg.

Pendant la phase-pilote, l'équipe de l'OFS indiquée ci-dessous se tient à disposition des participants au pilote et offre son soutien en cas de questions ou d'incertitudes.

## Qui contacter pour davantage d'informations?

L'équipe du projet du relevé des cabinets médicaux se tient volontiers à votre disposition en cas de questions ou de souhaits:

- Courriel: [hotline.mas@bfs.admin.ch](mailto:hotline.mas@bfs.admin.ch)
- Téléphone: 0800 00 55 99 (numéro gratuit)

Personnes de contact:

Jacques Huguenin (responsable du projet MARS)

Nicole Gfeller (responsable du projet Données structurelles des cabinets médicaux)

Charlotte Creiser (fr. et all.)

Pia Rufener (all. et fr.)